













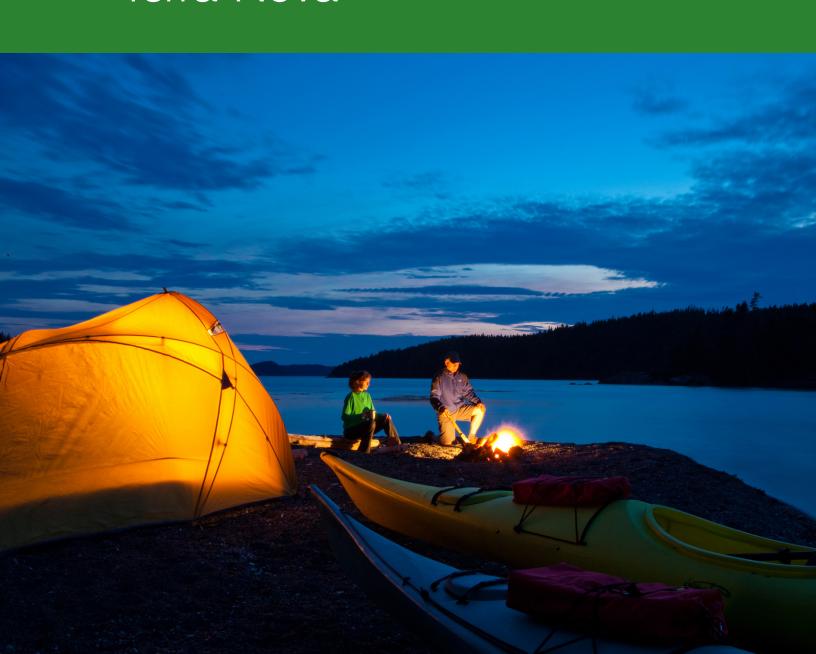


Parc national du Canada

Terra-Nova

Plan directeur

2019



Parc national du Canada Terra-Nova

Plan directeur

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le directeur général de l'Agence Parcs Canada, 2019.

PARC NATIONAL DU CANADA TERRA-NOVA, 2019.

Papier: R64-551/2019F

978-0-660-30731-2

PDF: R64-551/2019F-PDF

978-0-660-30730-5

This document is also available in English.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le plan directeur ou des questions connexes **PARC NATIONAL TERRA-NOVA :**

PARC NATIONAL TERRA-NOVA Poste Restante, Glovertown T.-N.-L. AOG 2L0

Tél: 709-533-2801

Courriel: pc.infopnterra-nova-terranovanpinfo.pc@canada.ca

www.pc.gc.ca/fr/pn-np/nl/terranova

Sources des images de la page couverture

En haut, de gauche à droite : D. Saunders/Parks Canada, N. Langor/Parks Canada, Parks Canada

En bas: D. Wilson/Parks Canada

Avant-propos



Les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation du Canada appartiennent à tous les Canadiens et Canadiennes et offrent des expériences authentiquement canadiennes.

Ces endroits spéciaux forment l'un des plus beaux et plus vastes réseaux d'aires patrimoniales naturelles et culturelles protégées au monde.

Le gouvernement s'est engagé à protéger notre patrimoine naturel et culturel, à élargir le réseau des aires protégées et à contribuer au rétablissement des espèces en péril. Nous devons en même temps continuer d'offrir de nouveaux programmes et activités innovateurs axés sur les visiteurs et la sensibilisation pour permettre à davantage de Canadiens et de Canadiennes de découvrir les sites de Parcs Canada et d'apprendre au sujet de notre histoire, environnement et culture.

Ce nouveau plan directeur du parc national du Canada Terra-Nova vient appuyer cette vision.

Les plans directeurs sont élaborés dans le cadre de consultations et de contributions exhaustives de personnes et d'organismes divers, dont les peuples autochtones, des résidents locaux et régionaux, des visiteurs et l'équipe dévouée œuvrant à Parcs Canada.

Les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation sont une priorité pour le gouvernement du Canada. J'aimerais remercier tous ceux qui ont contribué à ce plan pour leur engagement et leur esprit de collaboration.

À titre de ministre responsable de Parcs Canada, j'applaudis cet effort concerté, et je suis heureuse d'approuver le Plan directeur du parc national du Canada Terra-Nova.

Catherine McKenna

Ministre de l'Environnement et du Changement climatique et ministre responsable de Parcs Canada

Recommandations

Recommandé par :

Michael Nadler

Directeur général de l'Agence par intérim

Parcs Canada

Trevor Swerdfager

Vice-président principal, Opérations

Parcs Canada

Bill Brake

Directeur d'unité de gestion

l'Unité de gestion de l'est de Terre-Neuve

Parcs Canada

Résumé

Créé en 1957, le parc national du Canada Terra-Nova fait partie du réseau canadien de parcs nationaux. Il protège un exemple représentatif de 402 km² de la Région atlantique de l'est de Terre-Neuve, laquelle se caractérise par une vaste forêt boréale et une côte rocheuse fortement découpée. Cette région s'étend depuis l'extrémité est de Terre-Neuve-et-Labrador, c'est-à-dire depuis la presqu'île Avalon, jusqu'aux monts Long Range à l'ouest. Premier parc national établi à Terre-Neuve-et-Labrador, Terra-Nova a été choisi en raison de son paysage côtier caractéristique, de son littoral accidenté, de ses forêts abondantes, de ses lacs et de ses rivières.

Le parc national Terra-Nova est une importante attraction touristique à Terre-Neuve-et-Labrador et une destination de vacances locale pour les résidents de l'est et du centre de Terre-Neuve. Le parc national accueille chaque année plus de 40 000 visiteurs qui viennent profiter des loisirs de plein air et de l'environnement naturel de l'est de Terre-Neuve-et-Labrador. Le camping continue d'être une activité de prédilection et des générations de familles reviennent chaque année visiter les terrains de camping du Fjord-Newman et du Cap-Malady.

Le présent plan directeur remplace le plan directeur du parc national Terra-Nova de 2009, qui donnait une orientation en matière d'intégrité écologique, de gestion des ressources culturelles, d'expérience du visiteur, de diffusion externe et d'éducation ainsi que de relations avec les intervenants et les partenaires.

Une évaluation de l'état du parc effectuée en 2017 a permis de cerner un certain nombre de priorités clés qui ont été prises en compte au cours de l'examen du présent plan. Il s'agit notamment de continuer les efforts de préservation de la santé des forêts, dans le but d'améliorer l'intégrité écologique, d'approfondir la connaissance des sites archéologiques et de poursuivre une approche durable de l'entretien et de la réfection des biens et des infrastructures du parc.

Ce plan directeur s'appuie sur les initiatives réussies de 2009 et a été élaborée en collaboration avec des partenaires autochtones, des intervenants et le grand public. Les commentaires obtenus à la suite d'un vaste processus de consultation se reflètent dans la vision, les stratégies clés, les objectifs et les cibles proposés.

Les quatre stratégies clés pour les dix années visées par le plan directeur sont présentées ci-dessous.

Stratégie clé 1 : Relier les gens et les paysages

Des paysages sains et intacts, reliés les uns aux autres dans le parc national et au-delà des limites du parc, amélioreront le rétablissement des espèces en péril, l'adaptation naturelle aux changements climatiques et la santé des bassins versants, ce qui contribuera à une intégrité écologique accrue. Grâce à une collaboration officielle avec des partenaires autochtones, des partenaires universitaires, des collectivités locales et des intervenants, des objectifs communs, des besoins en information et des priorités seront définis et appuyés. En collaborant, nous sensibiliserons davantage les gens à l'importance de l'intendance environnementale à Terre-Neuve-et-Labrador et nous susciterons un sentiment de fierté quant au rôle du parc national Terra-Nova dans le réseau de parcs nationaux.

Stratégie clé 2 : Raconter nos récits, façonner notre avenir

La collaboration avec les partenaires autochtones et les collectivités locales pour raconter les récits et l'histoire du parc national Terra-Nova sera un catalyseur d'apprentissage, de respect et de compréhension mutuels. Le but de cette stratégie est d'accroître la connaissance collective des ressources culturelles du parc national et de générer des idées

pour que les visiteurs et les résidents locaux puissent se rapprocher des récits liés à l'histoire du parc national Terra-Nova.

Stratégie clé 3 : Le parc national Terra-Nova, une destination à explorer et à découvrir

L'accroissement de l'intérêt du public à l'égard du parc national grâce à une programmation et à des activités diversifiées qui joignent les jeunes et les résidents locaux en toutes saisons sera une priorité. Les activités à faible impact et les programmes d'interprétation mettront l'accent sur la participation active et significative à des initiatives de conservation, d'apprentissage expérientiel et immersif et liées au ciel nocturne. Les sciences sociales et les études de marché seront utilisées pour évaluer l'offre faite aux visiteurs et la diversifier.

Stratégie clé 4 : Établir une base de connaissances pour l'adaptation

Les changements climatiques continueront d'avoir des répercussions sur les écosystèmes, les ressources culturelles et les infrastructures bâties du parc dans l'avenir. L'avancement des efforts de conservation par le partage accru des connaissances et la recherche sera profitable pour la surveillance de l'intégrité écologique et éclairera les décisions en matière de planification et de gestion du parc. La création d'un groupe d'appui pour améliorer notre compréhension des risques et des vulnérabilités est un premier pas important vers l'élaboration de stratégies d'adaptation.

Table des matières

Avant-proposiii
Recommandationsv
Résumévii
1.0 Introduction
2.0 Importance du parc national Terra-Nova1
3.0 Contexte de la planification2
4.0 Vision6
5.0 Stratégies clés6
6.0 Plan de zonage11
7.0 Résumé de l'évaluation environnementale stratégique 15
Cartes
Carte 1 : Cadre géographique3
Carte 2 : Cadre périphérique4
Carte 3 : Carte de zonage14

1.0 Introduction

Parcs Canada gère l'un des plus beaux et des plus vastes réseaux de lieux naturels et historiques protégés du monde. Son mandat consiste à les protéger et à les mettre en valeur afin que les générations d'aujourd'hui et de demain puissent en profiter. La gestion stratégique et axée sur le futur de chaque parc national, aire marine nationale de conservation, canal patrimonial et lieu historique national administré par Parcs Canada appuie la vision de l'Agence :

Les trésors historiques et naturels du Canada occuperont une place de choix au cœur de la vie des Canadiens, perpétuant ainsi un attachement profond à l'essence même du Canada.

L'Agence Parcs Canada, conformément à la Loi sur les parcs nationaux du Canada et à la Loi sur l'Agence Parcs Canada, doit rédiger un plan directeur pour chaque parc national. Le Plan directeur du parc national du Canada Terra-Nova, après avoir été approuvé par la ministre responsable de Parcs Canada et déposé au Parlement, sert à la reddition des comptes de l'Agence envers la population canadienne et décrit de quelle façon l'équipe de gestion de ce parc national obtiendra des résultats tangibles à l'appui de son mandat.

Les nombreux intervenants et partenaires de Parcs Canada, dont les Premières Nations de Miawpukek et de Qalipu, ont participé à la préparation du plan directeur, contribuant ainsi à l'établissement de l'orientation future du parc national. Le plan expose une orientation stratégique claire pour la gestion et l'exploitation du parc national Terra-Nova en formulant une vision, des stratégies clés et des objectifs. Parcs Canada rendra compte chaque année des progrès accomplis vers l'atteinte des objectifs du plan directeur, et il procédera à l'examen de ce dernier tous les dix ans ou avant, au besoin.

Ce plan directeur n'est pas une fin en soi. Parcs Canada favorisera un dialogue ouvert sur sa mise en œuvre, pour s'assurer qu'il reste pertinent et significatif. Le plan sera l'axe autour duquel s'articulera un travail de mobilisation continu pour assurer la gestion du parc national Terra-Nova dans les années à venir.

2.0 Importance du parc national Terra-Nova

Créé en 1957, le parc national du Canada Terra-Nova fait partie du réseau canadien des parcs nationaux. Il protège un exemple représentatif de 402 km² de la Région atlantique de l'est de Terre-Neuve, laquelle se caractérise par une vaste forêt boréale et une côte rocheuse fortement découpée. Cette région s'étend depuis l'extrémité est de Terre-Neuve-et-Labrador, c'est-à-dire depuis la presqu'île Avalon, jusqu'aux monts Long Range à l'ouest. Premier parc national établi à Terre-Neuve-et-Labrador, Terra-Nova a été choisi en raison de son paysage côtier caractéristique, de son littoral très découpé, de ses forêts abondantes, de ses lacs et de ses rivières.

Maillon de la chaîne des Appalaches, le parc se caractérise par un relief émoussé et des montagnes arrondies, qui culminent à 200 m au-dessus du niveau de la mer. Des bras de mer, des détroits, des anses et des baies échancrent le littoral, et des arcs marins et des grottes longent les promontoires rocheux. La ligne de côte irrégulière, les tourbières, les lacs d'eau douce et les dépôts de moraine témoignent d'une glaciation à l'époque du Pléistocène. Le climat est influencé par la mer, surtout par le courant du Labrador. Il se caractérise par des étés courts et frais, et des hivers doux.

Formées par la glaciation, des collines ondovantes, des forêts boréales et des tourbières caractérisent la partie ouest du parc national. La partie est, le long de la côte, est un

terrain rocheux à couverture végétale clairsemée, ponctué d'étangs profonds et fortement échancré. La majeure partie du parc national est boisée. L'épinette noire est la principale essence d'arbre. On trouve aussi de petits boisés de sapins baumiers et de feuillus, y compris le bouleau à papier, l'érable rouge et le peuplier faux-tremble.

Des 21 espèces de mammifères terrestres que l'on y trouve, seulement douze sont indigènes de la partie insulaire de Terre-Neuve-et-Labrador, notamment le caribou des bois. Douze espèces en péril sont régulièrement présentes dans le parc, dont la martre de Terre-Neuve, le moucherolle à côtés olive, le bec-croisé des sapins, la chauve-souris nordique, la petite chauve-souris brune, l'érioderme boréal et la dégélie plombée. Les mammifères non indigènes observés dans le parc national sont l'orignal, le lièvre d'Amérique et l'écureuil roux. Des quelque 169 espèces d'oiseaux présentes dans le parc, 63 s'y reproduisent. Plus de 520 espèces de plantes vasculaires ont été identifiées dans le parc, et sept espèces de poissons d'eau douce ou anadromes, y compris une truite indigène, le saumon et l'omble chevalier confiné aux eaux intérieures, sont présents dans les étangs d'eau douce et les ruisseaux du parc.

La présence humaine sur le territoire qui coïncide maintenant avec le parc national Terra-Nova remonte à plus de 5 000 ans. Plusieurs groupes culturels maritimes distincts et non apparentés ont occupé des zones dans toute la baie de Bonavista. Bien que ces groupes aient voyagé dans la région, utilisant les ressources intérieures à des degrés divers, ils comptaient principalement sur les ressources obtenues le long de la côte et dans les cours d'eau adjacents. Des 32 sites archéologiques connus et documentés à l'intérieur des limites du parc, quatorze ont une composante autochtone qui remonte à avant l'arrivée d'autres populations. Bien que la présence des Béothuks et des Mi'kmaq dans le parc n'ait pas été confirmée au moyen de preuves archéologiques, il existe des indices convaincants de la présence des Béothuks sur les plages voisines de Bloody Bay Reach. De même, des sources ethnographiques indiquent que les Mi'kmaq ont fini par étendre leur territoire vers le nord, du sud de Terre-Neuve à d'autres parties de l'île, dont la baie de Bonavista.

Au début des années 1500, les pêcheurs européens ont commencé à exploiter les eaux de Terre-Neuve et du Labrador. Ce n'est que dans les années 1670 que la colonisation britannique a commencé à s'étendre jusqu'à la baie de Bonavista, surtout à Salvage. À la fin du XIX^e siècle, on comptait des établissements à Glovertown, Traytown, Rosedale, Sandy Cove, Happy Adventure, Eastport, Port Blandford, Charlottetown et Terra Nova. La recherche archéologique et historique fournit également des indices probants de l'existence de nombreux sites liés à la foresterie du bois de sciage au XX^e siècle dans l'ensemble du parc, notamment à Park Harbour, à Minchin's Cove et à Clode Sound.

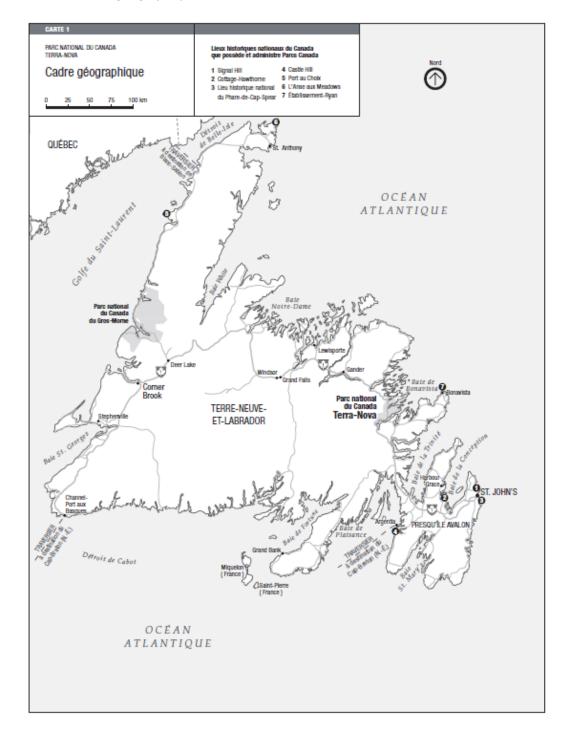
3.0 Contexte de la planification

Le parc national Terra-Nova est une importante attraction touristique à Terre-Neuve-et-Labrador et une destination de vacances locale pour les résidents de l'est et du centre de Terre-Neuve. Le parc national accueille chaque année plus de 40 000 visiteurs qui viennent profiter des loisirs de plein air et de l'environnement naturel de l'est de Terre-Neuve-et-Labrador. Le camping continue d'être une activité de prédilection et des générations de familles reviennent chaque année visiter les terrains de camping du Fjord-Newman et du Cap-Malady.

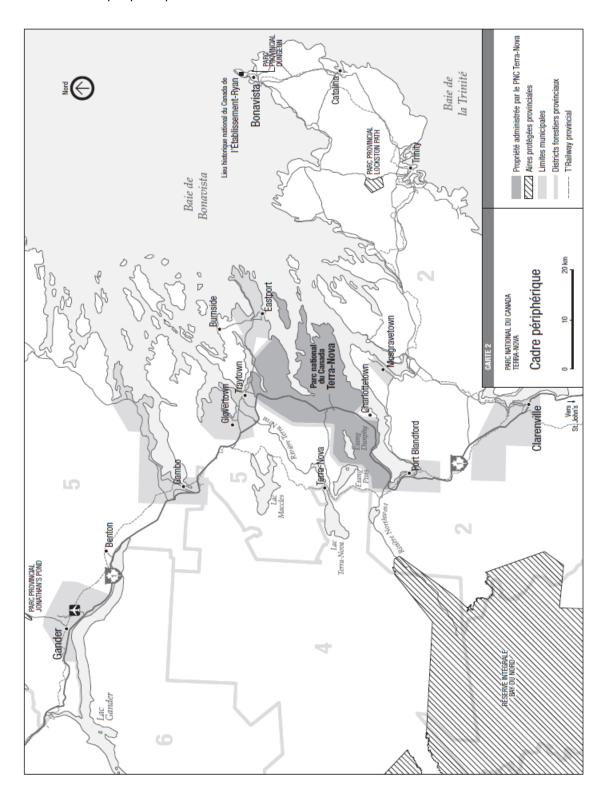
Le parc national Terra-Nova est situé sur la côte de l'île de Terre-Neuve, au centre de Terre-Neuve-et-Labrador, à environ 200 kilomètres de la capitale, St. John's (voir la carte 1 – Cadre régional). Parcs Canada entretient un tronçon de 43 km de la

Transcanadienne qui traverse le parc sur toute sa longueur et qui fait partie du principal corridor de transport de l'île. Les collectivités les plus proches du parc national

Carte 1 : Cadre géographique



Carte 2: Cadre périphérique



Terra-Nova comprennent la localité enclavée de Charlottetown; Port Blandford, au sud du parc; Terra Nova, à l'ouest du parc; Glovertown, Traytown et Culls Harbour, au nord-ouest du parc; les collectivités de la péninsule d'Eastport au nord-est du parc (voir la carte 2 – Cadre local). Le parc national entretient des relations étroites avec les communautés locales, partageant des intérêts communs en matière de protection de l'environnement touristique régional, d'intervention d'urgence et d'autres domaines. Divers mécanismes de collaboration, comme le Community Leaders' Forum (Forum des dirigeants communautaires), sont en place pour encourager la communication et les relations positives.

Le parc national Terra-Nova est reconnu comme la partie centrale d'un réseau de lieux patrimoniaux protégées de la province qui a compétence sur la majorité des terres adjacentes au parc national. Au sud, le parc national ne se trouve qu'à quelques kilomètres de la réserve faunique provinciale Bay du Nord qui protège une grande partie de l'aire de répartition du troupeau de caribous de Middle Ridge.

Il y a deux bandes autochtones (Mi'kmaq) sur l'île de Terre-Neuve, soit la Première Nation de Miawpukek et la Première Nation de Oalipu. La réserve de la Première Nation de Miawpukek, dans la collectivité de Conne River, est située sur la côte sud de l'île, à 300 km du parc national Terra-Nova, La Première Nation de Miawpukek comprend également de nombreux membres vivant en dehors de la réserve. Les membres de la Première Nation de Oalipu sont répartis un peu partout dans la province, mais les bureaux de la bande sont situés sur la côte ouest, où résident également la majorité des membres. La poursuite de la croissance et de l'amélioration des relations avec les collectivités des Premières Nations de Miawpukek et de Qalipu est une priorité pour le parc national Terra-Nova et l'Agence Parcs Canada.

Le présent plan directeur remplace le plan directeur de 2009 pour le parc national Terra-Nova, qui donnait une orientation en matière d'intégrité écologique, de gestion des ressources culturelles, d'expérience du visiteur, de diffusion externe et d'éducation ainsi que de relations avec les intervenants et les partenaires.

Depuis 2009, le parc national Terra-Nova a continué d'établir des relations et des partenariats efficaces avec des partenaires autochtones, des établissements universitaires, des entreprises, d'autres organismes gouvernementaux, des représentants d'organisations non gouvernementales et des organismes sans but lucratif. Diverses expériences de camping, y compris celles des terrains de camping du Fjord-Newman et du Cap-Malady, ont été enrichies par l'aménagement de modes d'hébergement diversifiés comme les oTENTiks et les unités Oasis. Les installations et les commodités offertes aux visiteurs, y compris le centre d'activités, les toilettes du terrain de camping, les sentiers et les entrées du parc, ont fait l'objet d'investissements importants.

En collaboration avec les partenaires et les intervenants, un plan de gestion de l'orignal a été mis en œuvre avec succès dans le but de réduire les impacts négatifs sur l'intégrité écologique. Le programme de gestion du feu se poursuit et les groupes de travail thématiques ont amélioré les communications sur les efforts de conservation et de protection. Le parc national Terra-Nova a terminé d'importants travaux d'amélioration de l'infrastructure des routes, des ponts et des ponceaux, entre autres la construction de nouvelles voies pour véhicules lents sur la Transcanadienne, le remplacement du pont de la rivière Northwest et des améliorations aux routes 310 et 301.

Une évaluation de l'état du parc effectuée en 2017 a permis de cerner un certain nombre de priorités clés qui ont été prises en compte au cours de l'examen du présent plan. Il s'agit notamment de continuer les efforts de préservation de la santé des forêts, dans le but d'améliorer l'intégrité écologique, d'approfondir la connaissance des sites

archéologiques et de poursuivre une approche durable de l'entretien et de la réfection des biens et des infrastructures du parc.

Ce plan directeur s'appuie sur les initiatives réussies de 2009 et a été élaborée en collaboration avec des partenaires autochtones, des intervenants et le grand public. Les commentaires obtenus à la suite d'un vaste processus de consultation se reflètent dans la vision, les stratégies clés, les objectifs et les cibles proposés.

4.0 Vision

La vision présentée ci-dessous exprime l'état futur souhaité du parc national Terra-Nova dans 15 ans :

Le parc national Terra-Nova demeure une destination de camping appréciée des familles et une destination populaire pour les explorateurs à la recherche d'expériences côtières et dans l'arrière-pays. Aire centrale unique et précieuse au sein d'un réseau plus vaste de paysages protégés dans l'est de Terre-Neuve-et-Labrador, le parc national Terra-Nova est reconnu comme un chef de file dans la gestion des écosystèmes, appuyé par des initiatives de collaboration avec des partenaires autochtones et universitaires qui rehaussent les activités de surveillance et de restauration écologiques. Les cultures autochtones et locales sont célébrées grâce à des relations respectueuses et à la collaboration, ce qui favorise l'apprentissage mutuel et les expériences novatrices pour les visiteurs. En conséquence, ceux-ci apprécient et respectent le patrimoine naturel et culturel de l'est de Terre-Neuve-et-Labrador, et en profitent, en plus de vivre des expériences novatrices. Les visiteurs du parc national Terra-Nova auront l'occasion de découvrir cette vision grâce à plusieurs initiatives :

- Le caribou des bois, la martre de Terre-Neuve et d'autres espèces indigènes qui prospèrent dans le parc national et se déplacent librement dans un paysage interrelié, dont l'intégrité écologique n'est pas altérée et qui est soutenu et protégé en collaboration avec des partenaires de conservation;
- Les communautés autochtones et locales qui collaborent avec le personnel du parc, en particulier pour diffuser leurs connaissances sur la culture et l'histoire;
- La réserve de ciel étoilé, des installations d'hébergement diversifiées et une programmation d'activités pratiques;
- Des possibilités d'exploration sur le littoral et dans l'arrière-pays offertes à divers groupes d'âge;
- Des mesures d'adaptation aux changements climatiques en place pour s'attaquer aux risques et aux vulnérabilités cernés.

5.0 Stratégies clés

Quatre stratégies clés orienteront la gestion du parc national Terra-Nova au cours des dix prochaines années. Les stratégies et leurs objectifs et cibles connexes visent à réaliser la vision pour le parc au moyen d'une approche intégrée à la gestion du parc. Les cibles ont été classées par ordre de priorité et des dates précises ont été fixées lorsque cela était possible. Lorsqu'aucune date n'a été mentionnée, la cible sera atteinte dans la période visée par le plan en fonction des possibilités, des priorités annuelles et de la capacité du parc national. Des mises à jour annuelles de la mise en œuvre seront fournies pour mobiliser les partenaires des collectivités autochtones, des collectivités locales, des intervenants et du grand public.

Stratégie clé 1 : Relier les gens et les paysages

Cette stratégie s'appuie sur le leadership du parc national Terra-Nova en matière de gestion de l'écosystème et sur le rôle du parc national comme aire centrale au sein d'un réseau plus vaste de zones protégées à Terre-Neuve-et-Labrador. Des paysages sains et intacts, reliés les uns aux autres dans le parc national et au-delà des limites du parc, amélioront le rétablissement des espèces en péril, l'adaptation naturelle aux changements climatiques et la santé des bassins versants, ce qui contribuera à une intégrité écologique accrue. Grâce à une collaboration officielle avec des partenaires autochtones, des partenaires universitaires, des collectivités locales et des intervenants, des objectifs communs, des besoins en information et des priorités seront définis et appuyés. En collaborant, nous sensibiliserons davantage les gens à l'importance de l'intendance environnementale à Terre-Neuve-et-Labrador et nous susciterons un sentiment de fierté quant au rôle du parc national Terra-Nova au sein de le réseau de parcs nationaux.

Objectif 1.1

Le parc national Terra-Nova favorise la collaboration avec les partenaires autochtones, le milieu de la recherche et les intervenants dans les efforts de gestion des écosystèmes terrestres et aquatiques pour améliorer la connectivité écologique à l'intérieur et autour du parc national.

Cibles

- Un groupe de travail sur l'utilisation des terres est mis sur pied par Parcs Canada d'ici 2024 afin de discuter de l'aménagement du territoire dans les environs immédiats du parc national Terra-Nova.
- La surveillance de l'intégrité écologique, les efforts de rétablissement des espèces en péril et les mesures de gestion comprennent une collaboration significative avec des partenaires autochtones et universitaires et d'autres organismes gouvernementaux.

Objectif 1.2

La sensibilisation aux avantages environnementaux, économiques et sociaux du parc national Terra-Nova s'est accrue grâce à une meilleure consultation locale et à la sensibilisation d'un public plus vaste.

Cibles

- De nouvelles méthodes d'éducation et de mobilisation du public sont définies et mises en œuvre d'ici 2021.
- Les ressources d'apprentissage en ligne sont élaborées d'ici 2024.
- D'ici 2024, le nombre d'articles positifs sur le parc national Terra-Nova a augmenté dans les médias nationaux et internationaux (tant traditionnels que sociaux).
- Les possibilités de bénévolat et la participation augmentent d'ici 2024.
- Les occasions de mobilisation annuelles sont officialisées avec des partenaires des collectivités autochtones, des collectivités locales, des organismes sans but lucratif et le secteur privé.

Objectif 1.3

La santé des forêts s'est améliorée grâce à une gestion active et à la restauration.

Cibles

- Les habitudes saisonnières et les aires de mise bas du caribou des bois dans le parc national sont définies d'ici 2024.
- La pression exercée par le broutement et les mesures de régénération du paysage passent d'un état « passable » à « bon » dans la prochaine évaluation de l'état du parc.

• L'indicateur de la santé des forêts passe de « passable » à « bon » dans le prochain rapport sur l'état du parc.

Objectif 1.4

La conservation des espèces en péril est réalisée grâce à la mise en œuvre du Plan d'action visant des espèces multiples.

Cibles

- Un plan de restauration actif, ciblant en priorité la remise en état des paysages menacés ou dégradés, est finalisé d'ici 2021.
- Un inventaire des lichens du parc national qui sont inscrits à la *Loi sur les espèces en péril* est terminé d'ici 2021.
- La conservation et le rétablissement de la petite chauve-souris brune et de la chauve-souris nordique sont appuyés par l'amélioration des pratiques d'éclairage dans le parc national d'ici 2024.
- Des mesures de surveillance et de protection pour toute autre espèce inscrite en annexe de la *Loi sur les espèces en péril* sont mises en œuvre au besoin.
- Les objectifs de restauration de la santé des forêts sont atteints grâce à la réduction de la population d'orignaux, aux brûlages dirigés et à la plantation d'espèces cibles, selon les possibilités de financement qui se présentent.

Stratégie clé 2 : Raconter nos récits, façonner notre avenir

La collaboration avec les partenaires autochtones et les collectivités locales pour raconter les récits et l'histoire du parc national Terra-Nova sera un catalyseur d'apprentissage, de respect et de compréhension mutuels. Le but de cette stratégie est d'accroître notre connaissance collective des ressources culturelles du parc national et de générer des idées pour que les visiteurs et les résidents locaux puissent se rapprocher des récits liés à l'histoire du parc national Terra-Nova.

Objectif 2.1

Le parc national Terra-Nova célèbre la culture par des relations respectueuses avec les collectivités autochtones et locales.

Cibles

- D'ici 2021, des méthodes permettant d'accroître la participation des Autochtones à la gestion des parcs sont définies avec des partenaires autochtones.
- D'ici 2022, la collaboration entre le personnel du parc national, les partenaires autochtones et les résidents locaux en vue d'échanger les connaissances traditionnelles et locales sur l'histoire du parc est renforcée.
- D'ici 2023, on explore les possibilités permettant d'accroître la consultation des groupes autochtones locaux.
- L'élaboration d'un conseil de la jeunesse encourageant la participation et le leadership dans la programmation du parc national Terra-Nova se poursuit d'ici 2022.

Objectif 2.2

Les histoires culturelles du parc national Terra-Nova sont communiquées aux visiteurs grâce à une meilleure collaboration entre le parc national, les partenaires autochtones et les collectivités locales.

Cibles

- L'Énoncé des valeurs relatives aux ressources culturelles est finalisé d'ici 2024.
- La langue autochtone et l'histoire culturelle sont intégrées aux messages et aux expositions sur l'histoire culturelle d'ici 2024.

D'ici 2024, des collectivités locales participent à l'élaboration de nouveaux messages et de nouvelles expositions sur l'histoire culturelle.

Objectif 2.3

Les collectivités locales et le parc national tirent des avantages mutuels d'une meilleure collaboration.

Cibles

- Les possibilités de mobilisation communautaire locale sont officialisées, ce qui améliore la communication entre les résidents locaux et l'équipe du parc national d'ici 2021.
- En collaboration avec les collectivités locales, au moins une nouvelle expérience d'apprentissage écologique ou culturel est créée pour les jeunes.
- Les initiatives de collaboration avec les collectivités locales sont élargies afin de cerner de nouvelles possibilités touristiques mutuellement avantageuses d'ici 2021.

Stratégie clé 3 : Le parc national Terra-Nova, une destination à explorer et à découvrir

Offrir aux visiteurs l'occasion de se rapprocher de l'environnement naturel et culturel du parc national Terra-Nova est au cœur de cette stratégie. L'accroissement de l'intérêt du public à l'égard du parc national grâce à une programmation et à des activités diversifiées qui joignent les jeunes et les résidents locaux en toutes saisons sera une priorité. Les activités à faible impact et les programmes d'interprétation mettront l'accent sur la participation active et significative à des initiatives de conservation, d'apprentissage expérientiel et immersif et liées au ciel nocturne. Les sciences sociales et les études de marché seront utilisées pour évaluer l'offre faite aux visiteurs et la diversifier.

Objectif 3.1

Les publics ciblés profitent d'une variété d'activités en toutes saisons dans le parc national Terra-Nova.

Cibles

- Les nouvelles expériences offertes aux visiteurs en collaboration avec les collectivités locales sont définies d'ici 2021.
- D'ici 2021, les possibilités d'exploitation par des tiers qui complètent les possibilités d'expérience offertes aux visiteurs sont identifiées.
- De nouvelles activités destinées aux jeunes sont en place d'ici 2022.
- L'offre d'expérience pour le visiteur dans les saisons intermédiaires est élargie et une offre hivernale, sous réserve des ressources disponibles, est élaborée d'ici 2022.
- Les segments et les marchés sous-représentés des visiteurs, comme les néo-Canadiens, fréquentent de plus en plus le parc.
- Les indicateurs de satisfaction et de plaisir des visiteurs passent de « passable » à « bon » dans la prochaine évaluation de l'état du parc.

Objectif 3.2

Les visiteurs du parc national vivent une expérience et en apprennent davantage sur l'histoire naturelle et culturelle par le biais de diverses expériences.

Cibles

D'ici 2021, un programme de science citovenne intégrant des sujets comme l'adaptation aux changements climatiques, la surveillance de l'intégrité écologique et la santé des forêts est mis en œuvre.

- D'ici 2022, les programmes et les produits visant à améliorer l'offre en matière d'histoire culturelle sont identifiés.
- D'ici 2021, les possibilités d'expérience du visiteur liées à la désignation de réserve de ciel étoilé sont élargies.
- D'ici 2024, une série de programmes d'apprentissage qui encouragent la pratique d'une variété d'activités de plein air est mise en œuvre.
- Les programmes de mobilisation et de participation des jeunes (p. ex. surveillance et remise en état écologiques, initiation aux techniques de survie, connaissances traditionnelles) sont élargis d'ici 2024.

Objectif 3.3

Les principes du tourisme durable sont intégrés à l'offre d'expérience du visiteur et aux installations connexes.

Cibles

- L'analyse des données en sciences sociales pour éclairer les décisions concernant la modernisation des installations et l'adaptation de l'offre d'expérience du visiteur est terminée d'ici 2021.
- Les mises à jour annuelles de la mise en œuvre expliquent comment les données de surveillance écologique éclairent la planification et la prise de décisions en matière de gestion de l'expérience du visiteur.
- Les principes et les messages liés au tourisme durable sont intégrés aux possibilités d'apprentissage et aux guides du visiteur d'ici 2021.
- Un plan de durabilité des biens, qui établit l'ordre de priorité des biens aux fins de l'exécution des programmes, est en place d'ici 2024.

Stratégie clé 4 : Établir une base de connaissances pour l'adaptation

Les changements climatiques continueront d'avoir des répercussions sur les écosystèmes, les ressources culturelles et les infrastructures bâties du parc dans l'avenir. Cette stratégie mettra l'accent sur la préparation à s'adapter aux conditions changeantes en établissant une base solide de connaissances scientifiques. L'avancement des efforts de conservation par le partage accru des connaissances et la recherche sera profitable pour la surveillance de l'intégrité écologique et éclairera les décisions en matière de planification et de gestion du parc. La création d'un groupe d'appui pour améliorer notre compréhension des risques et des vulnérabilités est un premier pas important vers l'élaboration de stratégies d'adaptation.

Objectif 4.1

Les décisions de gestion du parc sont éclairées par la recherche sur les changements climatiques.

Cibles

- Les biens construits qui présentent un risque élevé de subir les impacts des changements climatiques seront classés par ordre de priorité et une portée conceptuelle des travaux sera élaborée pour chacun d'eux d'ici 2025.
- D'ici 2029, les ressources écologiques et culturelles seront évaluées et classées en fonction de leur vulnérabilité et du risque qu'elles présentent face aux impacts des changements climatiques.
- Les mesures relatives aux changements climatiques qui peuvent contribuer au cadre de surveillance de l'intégrité écologique sont intégrées de façon prioritaire tout au long de la période visée par le plan.
- Intégrer la recherche sur les changements climatiques dans les plans opérationnels (p. ex. gestion des incendies, espèces surabondantes, espèces en péril, etc.) et les évaluations d'impact sur une base prioritaire d'ici 2029.

 Les partenariats de recherche avec les partenaires autochtones, Environnement et Changement climatique Canada, Pêches et Océans Canada, Ressources naturelles Canada et les établissements d'enseignement afin de mieux comprendre les impacts du changement climatique sur les écosystèmes côtiers, marins et terrestres.

Objectif 4.2

Des mesures d'adaptation sont mises en œuvre pour réduire les risques et les vulnérabilités actuels liés aux changements climatiques.

Cibles

- L'amélioration des infrastructures réduit les émissions de carbone et améliore l'efficacité énergétique d'ici 2024.
- Les lacs et les étangs candidats à la création de refuges en eau froide pour l'omble chevalier confiné aux eaux intérieures, l'omble de fontaine, l'anguille d'Amérique et le saumon atlantique sont ciblés et étudiés afin de déterminer les mesures de protection appropriées d'ici 2024.
- L'évaluation de la vulnérabilité et des risques des sites archéologiques côtiers est achevée d'ici 2025.

6.0 Plan de zonage

Le système de zonage d'un parc national permet de classer les aires du parc en fonction de leur valeur environnementale et de leur pertinence lorsqu'il s'agit de soutenir les expériences offertes aux visiteurs, ou encore les installations et l'infrastructure. Les cinq zones sont définies dans le document intitulé *Principes directeurs et politiques de gestion de Parcs Canada*. Le parc national Terra-Nova comprend les zones 1 à 5 (voir la carte 3 – Plan de zonage). Conformément aux exigences législatives et réglementaires qui régissent le parc national Terra-Nova, la motoneige est interdite dans le parc, sauf à des fins administratives et opérationnelles sur autorisation du directeur du parc. Les corridors de motoneiges traversant le parc ne sont pas autorisés.

Le plan de zonage a été modifié par rapport à ce que contenait le plan directeur du parc de 2009, de manière soit à refléter la connaissance et la compréhension améliorées de la capacité des écosystèmes du parc national à soutenir son utilisation, soit à refléter la compréhension actuelle de l'utilisation des divers secteurs par les visiteurs. Le pourcentage de la superficie de chaque zone du parc national est indiqué ci-dessous.

Zone I : Préservation spéciale (3 % de la superficie du parc)

Les terres classées zone I nécessitent une protection spéciale parce qu'elles contiennent ou abritent des caractéristiques naturelles ou culturelles uniques, menacées ou en voie de disparition ou parce qu'elles figurent parmi les meilleurs exemples de la région naturelle que représente le parc. La préservation est le principe fondamental de cette zone. L'accès en véhicule motorisé y est interdit. Le présent plan directeur accroît la protection de la partie de la tourbière Gros Bog située à l'intérieur des limites du parc en la faisant passer de zone II à zone I. Gros Bog est le complexe de tourbières le plus grand et le plus continu du parc national Terra-Nova et joue un rôle important en tant que milieu humide d'amont qui assure la connectivité entre les écosystèmes terrestres et aquatiques. La tourbière Gros Bog est une zone de grande diversité biologique et fonctionnelle qui soutient un biote varié de milieux humides terrestres renfermant des plantes distinctes et rares. Il s'agit aussi de la plus grande zone marécageuse servant à la nidification, à la couvaison et à l'alimentation des oiseaux de rivage migrateurs, de la sauvagine et des oiseaux boréaux de zone sèche.

Les aires de la zone I qui ont été désignées dans le plan directeur de 2009 demeurent la zone I, y compris le peuplement d'épinettes noires et de lichens du genre *Cladina*, ainsi que l'île Copper, les landes au sommet des collines et l'estuaire à l'intérieur du fjord Newman.

Zone II : Milieu sauvage (93 % de la superficie du parc)

La zone II comporte de vastes aires qui représentent bien la région naturelle et sont conservées à l'état sauvage. La perpétuation des écosystèmes avec un minimum d'interférence humaine est la préoccupation principale. L'accès en véhicule motorisé y est interdit. La zone II du parc national Terra-Nova sert d'aire protégée centrale dans un réseau plus vaste d'aires protégées sur l'île de Terre-Neuve, et elle offre ainsi une connectivité paysagère essentielle aux espèces de l'île. La zone II englobe la majeure partie de la superficie du parc national, y compris les aires de camping sauvage et les sentiers de l'arrière-pays ainsi que la zone intertidale le long du littoral qui marque la limite du parc, de même que les îles. L'expérience du visiteur se limite aux activités automotrices à faible impact. Les sites de camping de la zone II comprennent ceux de l'anse Buckley's et du bras Southwest.

Zone III : Milieu naturel (1 % de la superficie du parc)

La zone III est formée d'aires gérées comme milieux naturels, où les visiteurs peuvent découvrir les valeurs du patrimoine naturel et culturel du parc dans le cadre d'activités de plein air nécessitant peu de services et uniquement des installations rudimentaires. Tout accès motorisé sera contrôlé. Les modifications apportées à la zone III du plan directeur de 2009 comprennent le corridor du sentier qui complète le pôle d'attraction des visiteurs de la zone 4 à l'étang Sandy, et ont pour but de concentrer l'utilisation des visiteurs de la zone II environnante. Les aires de la zone III comprennent : la plage Platter's, l'anse South Broad, l'anse Minchins, l'aire de fréquentation diurne Cobblers, l'aire de fréquentation diurne du Bras-Southwest.

Zone IV: Loisirs de plein air (3 % de la superficie du parc)

Les aires de zone IV sont des aires pouvant offrir une large gamme d'occasions d'enrichir ses connaissances, d'apprécier les éléments à valeur patrimoniale du parc et d'en profiter. Ces occasions, ainsi que les services et les installations essentiels qui leur sont associés, sont fournies de manière à créer le moins d'impacts possible sur l'intégrité écologique du parc. L'élément le plus caractéristique de cette zone est qu'on y autorise l'accès direct en véhicules à moteur sur les routes existantes. Les ajustements de la zone IV du plan directeur de 2009 comprennent l'aire d'accueil des visiteurs de l'étang Sandy et les installations de plage. Les anciens secteurs de la zone IV demeurent : le corridor de la Transcanadienne et toutes les routes du parc national, les terrains de stationnement, le centre d'accueil de Saltons, les terrains de camping du Fjord-Newman et du Cap-Malady, l'aire de fréquentation diurne et le terrain de golf.

Zone V: Services du parc

On applique la désignation zone V aux secteurs qui abritent les principales fonctions opérationnelles et administratives du parc. Les complexes administratifs et d'exploitation du fjord Newman et de la fosse du ruisseau Big se trouvent dans la zone V.

Endroits fragiles au point de vue environnemental et culturel

On inscrit sur les cartes de zonage des sites fragiles sur le plan écologique ou culturel lorsqu'un secteur est trop petit pour être désigné comme une zone I distincte ou lorsqu'un emplacement peut varier d'une année à l'autre, comme dans le cas des sites de nidification. Lorsque la fragilité écologique ou culturelle d'un site est ainsi reconnue, il devient plus facile de veiller à ce que les valeurs à l'origine de sa désignation soient protégées et prises en compte dans toutes les décisions et les mesures de gestion du parc. Le directeur du parc peut ordonner la protection spéciale de ces sites.

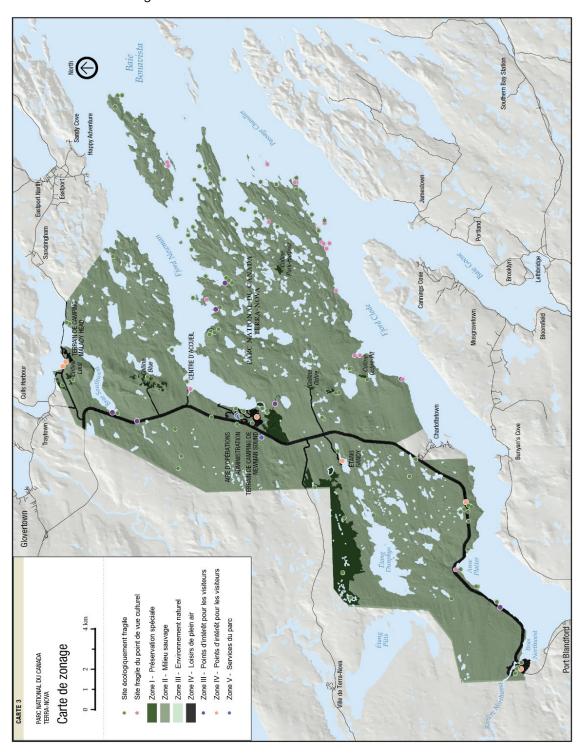
On a procédé à une identification et à une mise à jour des sites jugés écologiquement fragiles ou importants pour le patrimoine culturel, en se fondant sur les études réalisées depuis la publication du plan directeur précédent. Une base de données des sites fragiles sur le plan écologique ou culturel est maintenue et mise à jour au fur et à mesure que de nouvelles informations de surveillance sont obtenues.

Utilisations non conformes

On trouve dans certains secteurs des utilisations ou des activités qui ne sont pas conformes à l'esprit et aux intentions de la zone. Les utilisations non conformes comprennent une route menant à l'approvisionnement en eau de l'étang Rocky, peu utilisée pour les activités essentielles d'entretien des biens, et des corridors de services publics pour l'eau et l'électricité qui se trouvent dans les secteurs de la zone II du parc national. Ces utilisations non conformes ne seront pas étendues.

Le directeur du parc peut autoriser l'accès en véhicule motorisé dans toute zone à des fins administratives et opérationnelles.

Carte 3 : Carte de zonage



7.0 Résumé de l'évaluation environnementale stratégique

Conformément à la Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes (2010), une évaluation environnementale stratégique est réalisée pour tous les plans directeurs des parcs nationaux. L'objectif consiste à intégrer les facteurs environnementaux dans l'élaboration de projets de politiques, de plans et de programmes afin d'appuyer la prise de décisions respectueuses de l'environnement. Chaque projet entrepris dans le but d'atteindre les objectifs des énoncés de gestion sur place sera examiné afin de déterminer si une évaluation des impacts est nécessaire aux termes de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (2012).

L'évaluation environnementale stratégique a permis d'examiner les terres situées à l'intérieur des limites du parc national Terra-Nova ainsi que l'influence d'éventuels facteurs de stress locaux et régionaux extérieurs au parc, des changements climatiques, des changements dans le nombre de visiteurs et des propositions contenues dans le plan directeur. La période visée par l'évaluation environnementale stratégique est la décennie qui commence à la date de production du plan, au terme de laquelle le plan sera revu. Les éléments importants évalués dans l'évaluation environnementale stratégique comprennent : la santé des forêts, l'eau douce, l'hydrologie des cours d'eau, l'habitat côtier, les sternes communes et arctiques, les milieux humides, les landes des sommets et les espèces en péril.

On a constaté que les espèces en péril, les landes des sommets et les sternes communes et arctiques étaient modérément menacées par les effets cumulatifs. Le plan directeur définit divers objectifs pour aborder ces effets, y compris l'amélioration de la santé des forêts, la mise en œuvre du plan d'action visant des espèces multiples et la recherche sur les changements climatiques. L'évaluation environnementale stratégique prévoit d'autres mesures d'atténuation selon les besoins. Pour les landes des sommets, cela comprend la délimitation claire des sentiers et l'installation de panneaux de signalisation pour sensibiliser les visiteurs à la fragilité de cet écosystème.

On a constaté que la santé des forêts présentait un risque plus élevé de subir les effets cumulatifs des changements climatiques. Des décennies de broutement intense et sélectif par l'orignal, une espèce non indigène, et la suppression des incendies ont modifié la composition et la structure de la forêt boréale dans le parc national Terra-Nova et ont interrompu la régénération naturelle de la forêt. On s'attend à ce que les changements climatiques aient d'autres répercussions sur l'écosystème forestier au cours des dix prochaines années en raison de l'augmentation des tempêtes et des incendies de forêt. Pour s'attaquer à ces effets, le plan directeur prévoit la gestion et la remise en état actives (objectif 1.3) ainsi que la réalisation de recherches sur les changements climatiques pour orienter les décisions de gestion du parc (objectif 1.4). De plus, l'évaluation environnementale stratégique préconise l'exploration d'outils de remise en état supplémentaires pour préserver ou accroître la résilience de l'écosystème forestier.

Il a aussi été constaté que l'hydrologie des cours d'eau présente un risque plus élevé d'effets cumulatifs attribuables aux changements climatiques et aux facteurs de stress externes. Les tempêtes récentes, les fluctuations des niveaux d'eau et l'augmentation prévue des inondations et des températures élevées des cours d'eau ont une incidence sur l'hydrologie des cours d'eau, ce qui a des répercussions sur d'autres composantes écologiques, comme le saumon et les communautés benthiques. Les facteurs de stress externes tels que les activités industrielles peuvent également avoir un impact. Le plan directeur prévoit plusieurs mesures pour s'attaquer à ces effets : la collaboration avec des partenaires autochtones, le milieu de la recherche et les intervenants dans les efforts de gestion des écosystèmes terrestres et aquatiques pour accroître la connectivité écologique à l'intérieur et autour du parc national (objectif 1.1), de même que la réalisation de

recherches sur les changements climatiques pour orienter les décisions de gestion du parc (objectif 4.1). L'évaluation environnementale stratégique préconise d'autres mesures d'atténuation, dont l'examen des données existantes du parc afin de déterminer les tendances qui se dessinent dans les rythmes d'écoulement de divers réseaux du parc.

Les partenaires autochtones, les intervenants et le grand public ont eu la possibilité de commenter l'ébauche du plan directeur et celle du rapport d'évaluation environnementale stratégique en mars et en avril 2019. Les commentaires reçus ont été intégrés au rapport d'évaluation environnementale stratégique et au plan directeur, selon les besoins.

Le plan directeur vient étayer les thèmes suivants de la Stratégie fédérale de développement durable : Mesures relatives aux changements climatiques, Infrastructure moderne et résiliente, Côtes et océans sains, Lacs et cours d'eau vierges, Terres et forêts gérées de façon durable, Populations d'espèces sauvages en santé et Rapprocher les Canadiens de la nature. La mise en œuvre du plan directeur du parc national Terra-Nova ne devrait avoir aucun effet négatif important sur l'environnement.